

Les enjeux du projet de loi de bioéthique voté par les députés en 3e lecture



Article rédigé par *genethique.org*, le 12 juin 2021

Source [genethique.org] Au terme de trois jours de débat, les députés ont adopté le projet de loi de bioéthique par 84 voix contre 43.

La version de l'Assemblée en 2ème lecture a été de nouveau votée pour cette 3ème lecture. PMA pour les femmes homosexuelles et célibataires (article 1), accès aux origines sans possibilité d'établir de filiation avec le géniteur (article 2), autoconservation des ovocytes (article 2), filiation à l'égard de deux mères (article 4), recherche sur l'embryon humain jusqu'à 14 jours, libéralisation de la recherche sur les cellules souches embryonnaires humaines (CSEh), création de gamètes artificiels, de copies d'embryons humains (articles 14 et 15), d'embryons chimères et d'embryons transgéniques (article 17), banalisation de l'avortement tardif (article 20), etc. Gènétique vous propose une [infographie](#) pour comprendre les enjeux du texte voté par les députés.

12/06/2021 06:00